



Bienvenue au Club Climat 2025

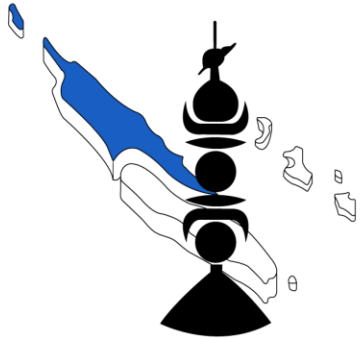
Intégration des enjeux climatiques dans les dispositifs financiers de soutien



PLAN
CLIMAT
province Nord



Accueil Café



PROVINCE NORD



PLAN
CLIMAT
province Nord
Il est temps d'agir

8h-8h30



Programme de la journée

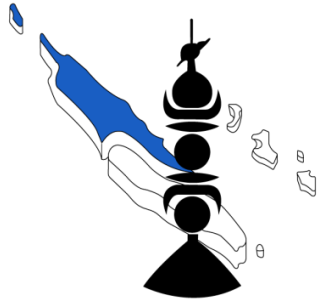
- **8h** : Accueil Café
- **8h30** : Discours d'ouverture de Madame Héo, Présidente de comité de pilotage du PCEPN et de la commission environnement
- **8h45** : Présentations et contextualisation
- **9h45** : Dispatch vers les ateliers
- **10h** : Ateliers thématiques en 4 groupes
- **11h30** : Restitution et échanges des ateliers
- **12h** : Déjeuner local
- **13h30** : Synthèse des contributions et perspectives
- **14h30** : Clôture et remerciements



Discours de Madame Héo



- Présidente du comité de pilotage du Plan Climat Energie
- Présidente de la Commission Environnement de la Province Nord



PROVINCE NORD

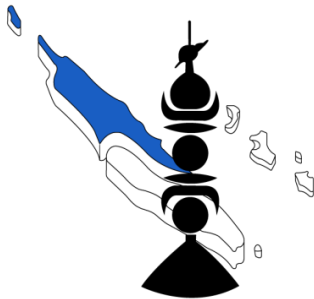


PLAN
CLIMAT
province Nord
Il est temps d'agir

8h30-8h45



Présentations et contextualisation



PROVINCE NORD

Lady POUYE
Cheffe du Service
Développement Durable

Martin BRINKERT
Responsable du district SMRT-
Est



Présentations et contextualisation

VERDISSEMENT DES AIDES FINANCIÈRES

SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE





Présentations et contextualisation

- **Club Climat** : synergies entre acteurs dans les actions de lutte contre le CC.
- **Objectifs : Partager et échanger**
 - sur les différents types de soutien financiers et techniques, existant et à venir, favorisant les démarches d'atténuation et d'adaptation
 - Meilleure compréhension et visibilité sur les différentes démarches portées par chacun



Présentations et contextualisation

Enjeux climatiques en Province Nord :

- Erosion du littoral (élévation de 40 à 80 cm des niveaux marins)
- Augmentation des jours de canicules
- Vagues de chaleur marine
- Sècheresse
- Intensification des cyclones et dépressions



--> Impacts sur les activités économiques, sociales et environnementales



Présentations et contextualisation

CADRES NATIONAL, REGIONAUX, INTERNATIONAUX

Stratégie Blue Pacific, Accord de Paris etc.

NOUVELLE-CALEDONIE

Stratégie calédonienne du changement climatique (Adaptation)

Schéma pour la Transition Energétique de Nouvelle-Calédonie (STENC) (Atténuation)

PROVINCE NORD



PLAN
CLIMAT
province Nord
Il est temps d'agir

Communes

Associations

Coutumiers

Population



Présentations et contextualisation

Pourquoi intégrer les enjeux climatiques dans les dispositifs financiers ?

Leviers :

- Orienter les pratiques
- Encourager les projets d'atténuation
- Renforce la résilience
- Préserve les ressources naturelles



Présentations et contextualisation

Verdissement des aides provinciales

8h45-9h45



Délibération cadre n°2025-27/APN du 12 mars 2025

5 orientations stratégiques

Axe 1 : Conditionnement des aides existantes pour limiter les émissions de gaz à effet de serre

Axe 2 : Renforcement des aides existantes appuyant la résilience climatique

Axe 3 : Création d'aides intégrant les enjeux climatiques

Axe 4 : Promotion de l'évolution de la fonction d'aide

Axe 5 : Appui de l'action provinciale au niveau territorial



Présentations et contextualisation

PEBACC+

Pacific Ecosystem-based Adaptation to Climate Change

Adaptation au changement climatique fondée sur les écosystèmes dans les îles du Pacifique

8h45-9h45



PEBACC+
Adaptation au
changement
climatique basée sur
les écosystèmes Plus



Projet co-financé par





Présentations et contextualisation

Les SfN/SfE

(Solutions fondées sur la Nature/les Ecosystèmes)





Pour l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature)

Les Sfn/SfE sont des Actions pour :

- protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés,
- relever les défis de société de manière efficace et adaptative
- Tout en assurant le bien être humain
- Et en produisant des bénéfices pour la biodiversité

Emergence du concept

l'UICN :

- En 2009, En 2016, En 2020, publication du Standard mondial pour les SFN; 2025



lutter contre le CC, la perte de biodiversité et promouvoir le DD.

3 types d'actions: seules ou en combinaison

- Préservation d'écosystèmes fonctionnels et en bon état écologique
- Amélioration de gestion d'écosystèmes pour une utilisation durable par les activités humaines
- Restauration d'écosystèmes dégradés ou création d'écosystèmes





Présentations et contextualisation

PEBACC+

Objectif:

Mettre en œuvre, étendre et institutionnaliser des approches d'adaptation au changement climatique fondée sur les écosystèmes



Périmètre: Fidji, Îles Salomon, Vanuatu, Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna



Durée du projet: 3,5 ans / Mise en œuvre Jan. 2023 – Jan. 2026



Budget total: 5 800 000 € (4 M€ Kiwa AFD, 1,8 M€ FFEM) / 692.114 MF CFP



8h45-9h45



PEBACC+
Adaptation au
changement
climatique basée sur
les écosystèmes Plus



Projet co-financé par





PEBACC+

En Nouvelle-Calédonie :

- Mettre en œuvre de 3 démonstrateurs des SfN sur le terrain : **61 m CFP**
- Analyse de résilience : **15 m CFP**
- Accompagner l'intégration des SfN dans les politiques et stratégies d'ACC : **8m CFP**

➤ Finalité:

Changement d'échelle avec de l'accompagnement institutionnel (Financier, Technique, ...)
= Institutionnalisation des SfN



8h45-9h45

Présentations et contextualisation

PEBACC+ KOUAOUA

Démonstrateur PN : Sécurisation des ressources en eau à Kouaoua par la Régulation des cerfs envahissants, la Maitrise du feu et l'Agroforesterie/Hydrologie régénérative



8h45-9h45



Validé après concertation avec les populations de la Haute-Vallée



PEBACC+ KOUAOUA

Actions SfN:

Limiter les conséquences du cerf/cochon:

- Régulation au sol des cerfs/cochons

Amélioration de la maîtrise des feux:

- Pare-feux végétalisés

Résilience des cultures vivrières:

- Conversion en agroforesterie (diversification espèces/structures)
- Micro-aménagements pour capter/répartir/infiltrer l'eau

Résultats Semaines 17, 19, 21, 23 et 25 :

— Parcours réalisés par les équipes (248)

Prélèvements réalisés :

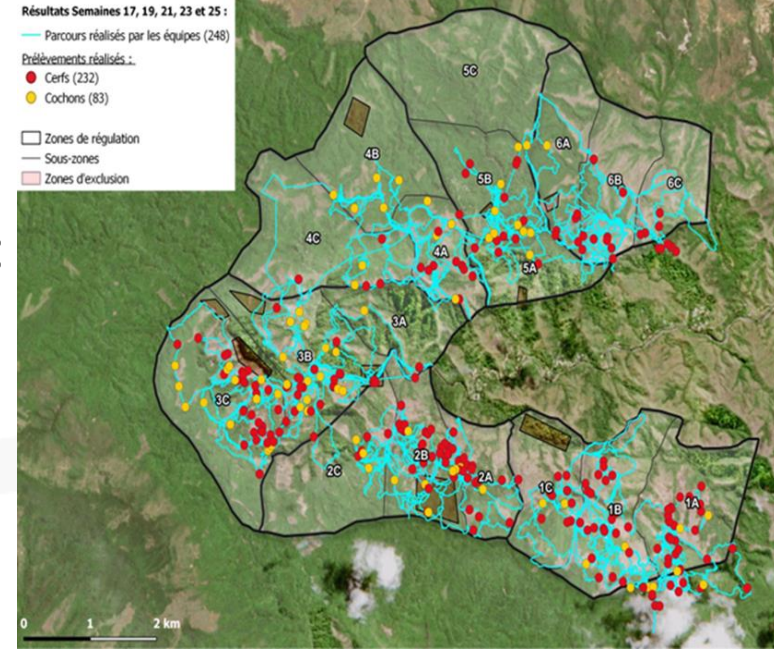
● Cerfs (232)

● Cochons (83)

□ Zones de régulation

— Sous-zones

□ Zones d'exclusion



8h45-9h45



Présentations et contextualisation



Pacific
Community

Communauté
du Pacifique

Anne-Claire GOARANT
Coordinatrice du programme
phares sur le changement
climatique

8h45-9h45



Présentations et contextualisation



Théo MILOCHE

Conseiller au cabinet de Jérémie
Katidjo-Monnier, membre du
Gouvernement en charge de la
transition écologique et du
changement climatique

1. **Fonds de soutien à la politique de l'eau partagée**
2. **Fonds de conservation de la mer de Corail**
3. **Fonds de résilience calédonien du changement climatique**
4. **Fonds de soutien aux associations œuvrant pour la biodiversité**



Fonds de soutien pour la Politique de l'eau partagée (PEP)

PEPnc
Politique de
l'eau partagée
de la Nouvelle-Calédonie

Instauré par la délibération 50/CP en 2021

Trois priorités thématiques :

- 1° Gestion et conservation du domaine public fluvial
- 2° Gestion et protection de la ressource en eau
- 3° Prévention des risques liés à l'eau

Pilotage par le comité de l'eau

Travaux cours d'eau

51 projets travaux cours d'eau
+ de **146 millions F** engagés
+ **59 millions F** réalisés

Appel à projets

24 projets issus de l'AAP
+ de **74 millions F** engagés
+ **13 millions F** réalisés

Fonds de conservation de la mer de Corail



Parc naturel
Mer de Corail
NOUVELLE CALÉDONIE

Créé par délibération du Congrès
le 29 avril 2025

Un **outil financier innovant** pour le
parc, afin d'attirer des capitaux
extérieurs

Un comité de gestion **ouvert et**
représentatif

Un secrétariat assuré par le Service
du parc et de la pêche



Fonds de résilience calédonien du changement climatique



FORUM CALÉDONIEN
DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Créé par délibération du Congrès
le 29 avril 2025

Un outil innovant pour financer la *Stratégie calédonienne du changement climatique*

Une gestion assurée par le *Comité calédonien du changement climatique*

Un secrétariat assuré par le Service de la météo et du climat de la Nouvelle-Calédonie



Fonds de soutien aux associations œuvrant pour la biodiversité

Dispositif de **200 M FCFP** financé par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et mis en œuvre par l'ANCB

Diversité des projets : surveillance environnementale, restauration écosystèmes, lutte contre les EEE, sensibilisation...

A date : **26 projets**, portés par **22 associations** pour un montant de **154 millions de francs CFP**



Merci !





Présentations et contextualisation



agence
calédonienne
de l'énergie

Maxime NACHIN
Directeur de l'Agence
Calédonienne de l'Energie



Dispositifs d'accompagnement de l'Agence Calédonienne de l'Énergie et appels à projet en-cours

Mis à jour le 30 septembre 2025



Sommaire

Dispositifs du règlement d'intervention

Appels à projets en-cours

Disclaimer

Les dispositifs et appels à projets qui sont présentés dans ce document le sont à titre de communication, sur la base des dispositions en vigueur au 30 septembre 2025.
Pour toute information officielle, complète et à jour, veuillez vous référer exclusivement au site www.agence-energie.nc ainsi qu'au document intitulé *Règlement d'intervention*, qui fait foi.

Dispositifs du règlement d'intervention

AXE 1 : Accompagner, sensibiliser et informer les consommateurs d'énergie



Dispositif 1.1 : Accompagnement des filières

Prérequis : Aucun

Public éligible : Chambres consulaires, clusters, fédérations

Modalités : Actions visant à accompagner la structuration de nouvelles filières en lien avec la maîtrise de l'énergie, le développement des énergies renouvelables ou l'écomobilité.

Actions visant à accompagner la transition énergétique des autres filières

Niveau d'aide : A définir en fonction de la sollicitation faite et de l'intérêt pour l'ACE

Plafond d'aide : 10 MF CFP



Dispositif 1.2 : Contribution à la formation professionnelle

Prérequis : Aucun

Public éligible : Centres de formation, enseignements secondaires et supérieurs

Modalités : Participation au financement d'actions de formation visant à accompagner la montée en compétence des acteurs de l'énergie en lien avec la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables et de la mobilité

Niveau d'aide : A définir suivant l'intérêt de la formation, du public visé et de l'effet d'échelle

Plafond d'aide : 5 MF CFP



Dispositif 1.3 : Opération de sensibilisation

Prérequis : Aucun

Public éligible : Tout public


Modalités : Animation d'ateliers de sensibilisation et d'accompagnement au changement

Formation à l'animation d'ateliers de sensibilisation et d'accompagnement au changement

Contribution au développement d'outils de sensibilisation adaptés à notre territoire

Actions de sensibilisation relatives à l'écomobilité

Plafond d'aide : 2 MF CFP

Toutes les informations sont disponibles sur  www.agence-energie.nc

Dispositifs du règlement d'intervention

AXE 2 : Développer la mobilité décarbonée



Dispositif 2.1 : Accompagnement à la réalisation d'études en matière de mobilité

Prérequis : Aucun

Public éligible : Collectivités, syndicats intercommunaux et entreprises

Modalités : Mise en concurrence des prestataires pour déterminer le mieux disant

Niveau d'aide : Jusqu'à **100% pour les collectivités et syndicats intercommunaux** et **50% pour les entreprises** du montant de l'étude

Plafond d'aide : **2 MF CFP**



Dispositif 2.2 : Accompagnement au déploiement de points de recharges

Prérequis : Réalisation d'un SDIRVE ou d'un plan de mobilité

Public éligible : Collectivités, syndicats intercommunaux et entreprises

Modalités : Installation de bornes de 22kW maximum qui doivent être ouvertes au public

Niveau d'aide : Jusqu'à **80% pour les collectivités** et **50% pour les entreprises**

Plafond d'aide : **0,8 MF CFP** par borne



Dispositif 2.3 : Soutien à la mobilité douce

Prérequis : Aucun

Public éligible : Collectivités et entreprises

Modalités : Projets visant à encourager la mobilité douce (Installation d'arceaux pour vélo, mise en place de station de maintenance, flottes de vélos ...)

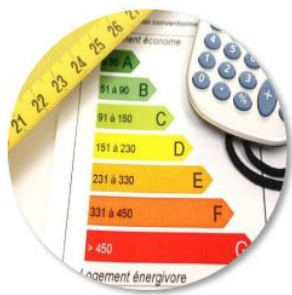
Niveau d'aide : Jusqu'à **80% pour les collectivités** et **50% pour les entreprises** du coût d'investissement

Plafond d'aide : **4 MF CFP** par projet
1 projet par an par entité

Toutes les informations sont disponibles sur  www.agence-energie.nc

Dispositifs du règlement d'intervention

AXE 3 : Accélérer la transition énergétique - Accompagner les études énergétiques (1/2)



Dispositif 3.1 : Accompagnement à la réalisation de Diagnostic Performance Energétique (DPE)

Prérequis : Aucun

Public éligible : Collectivités et entreprises

Secteurs : Tertiaire / Hôtellerie / Commerce /
Logement

Niveau d'aide : Jusqu'à **100% pour les collectivités
et les bailleurs sociaux** et **50% pour les entreprises**
du montant du DPE

Plafond d'aide : **0,5 MF CFP**



Dispositif 3.2 : Accompagnement à la réalisation d'un prédiagnostic énergétique

Prérequis : S'engager à respecter le cahier des charges
prédiagnostic énergétique ACE

Public éligible : Collectivités et entreprises

Niveau d'aide : Jusqu'à **80% pour les collectivités** et
50% pour les entreprises du montant du prédiagnostic

Plafond d'aide : **1 MF CFP** par prédiagnostic



Dispositif 3.3 : Accompagnement à la réalisation d'un audit énergétique

Prérequis : Respecter la norme NF EN 16247

Public éligible : Collectivités et entreprises

Modalités : Mise en concurrence des prestataires
habilités pour déterminer le mieux disant

Niveau d'aide : Jusqu'à **80% pour les collectivités**
et **50% pour les entreprises** du montant de l'audit
réalisé

Plafond d'aide : **2,5 MF CFP** par audit

Toutes les informations sont disponibles sur  www.agence-energie.nc

Dispositifs du règlement d'intervention

AXE 3 : Accélérer la transition énergétique - Accompagner les études énergétiques (2/2)



Dispositif 3.4 : **Accompagnement à la réalisation d'études en lien avec la transition énergétique**

Prérequis : Respecter le cahier des charges AMO « expertise énergie reconstruction »

Public éligible : Collectivités et entreprises

Modalités : Mise en concurrence des prestataires habilités pour déterminer le mieux disant

Niveau d'aide : Jusqu'à **80% pour les collectivités** et **65% pour les entreprises** sur les missions AMO « expertise énergie reconstruction »

Plafond d'aide : **0,4 MF CFP** par étude



Dispositif 3.5 : **Accompagnement à la réalisation d'études en lien avec la transition énergétique**

Prérequis : Aucun

Public éligible : Collectivités et entreprises

Type d'études : Bilan carbone, Accompagnement BDCAL, ...

Modalités : Mise en concurrence des prestataires habilités pour déterminer le mieux disant

Niveau d'aide : Jusqu'à **80% pour les collectivités** et **50% pour les entreprises** du montant des études réalisées

Plafond d'aide : **2 MF CFP** par étude

Toutes les informations sont disponibles sur  agence-energie.nc

Dispositifs du règlement d'intervention

AXE 3 : Accélérer la transition énergétique - Accompagner les investissements



Dispositif 3.6 :

Aide à l'investissement concourant à la transition énergétique du territoire énergétique

Prérequis : Réalisation d'une étude énergétique

Public éligible : Collectivités et entreprises

Modalités : Accompagnement des actions qui ressortent des études énergétiques, avec évaluation des quantités de CO₂ évitées par leur mise en œuvre et analyse financière en coût global sur 10 ans.

Niveau d'aide : **100% des dépenses pour les collectivités et pour les entreprises dans la limite de 2 MF CFP**

Jusqu'à **80% pour les collectivités** et **50% pour les entreprises** des dépenses au-delà de 2 MF CFP

Plafond d'aide : **10 MF CFP** par projet

Exclusion : Les installations photovoltaïques et les batteries

Les investissements présentant un retour sur investissement inférieur à 5 ans en coûts global



Dispositif 3.7 :

Aide à l'acquisition de batterie

Prérequis : Evaluation du nombre de kWh restitués par la batterie sur 10 ans

Public éligible : Collectivités et entreprises

Modalités : Entités présentant une surproduction photovoltaïque

Suivi des données de production et de stockage sur 6 mois

Niveau d'aide : **15.000 F à la tonne de CO₂ évitée sur 10 ans**

Plafond d'aide : **50% du montant de l'investissement**

1 MF CFP par projet (ce montant sera multiplié par le nombre de porteur de projet dans le cas de projets mutualisés)

Toutes les informations sont disponibles sur  www.agence-energie.nc

Dispositifs du règlement d'intervention



AXE 4 : Accompagner les projets exemplaires

Les études et projets d'investissement relatifs à l'hydrogène, aux e-fuel, aux biocarburants, à la biomasse, aux réseaux de chaleur et de récupération de la chaleur fatale, au stockage d'énergie, aux smart-grid seront par définition considérés comme des projets entrant dans cette catégorie.



Dispositif 4.1 :

Accompagnement à la réalisation d'études en lien avec la transition énergétique

Prérequis : Aucun

Public éligible : Collectivités, entreprises et chambres consulaires

Modalités : Mise en concurrence des prestataires pour déterminer le mieux disant

Niveau d'aide : Jusqu'à **80% pour les collectivités** et **50% pour les entreprises**

Plafond d'aide : Variable suivant l'intérêt du projet et le caractère répliquable



Dispositif 4.2 :

Aide à l'investissement concourant à la transition énergétique du territoire

Prérequis : Réalisation d'études de faisabilité

Public éligible : Collectivités et entreprises

Modalités : Accompagnement des actions qui ressortent des études énergétiques, avec évaluation des quantités de CO2 évitées par leur mise en œuvre et analyse financière en coût global sur 10 ans.

Niveau d'aide : Jusqu'à **80% pour les collectivités** et **50% pour les entreprises** du montant des investissements

Plafond d'aide : **10 MF CFP** par projet pour les collectivités et les entreprises

Exclusion : Les investissements présentant un retour sur investissement inférieur à 5 ans en coûts global

Toutes les informations sont disponibles sur  agence-energie.nc



Sommaire

Dispositifs du règlement d'intervention

Appels à projets en-cours

Disclaimer

Les dispositifs et appels à projets qui sont présentés dans ce document le sont à titre de communication, sur la base des dispositions en vigueur au 30 septembre 2025. Pour toute information officielle, complète et à jour, veuillez vous référer exclusivement au site www.agence-energie.nc ainsi qu'au document intitulé *Règlement d'intervention*, qui fait foi.

Appels à projet en-cours

AAP - Installation d'infrastructures de recharge

Objectifs de l'appel à projet :

L'objectif de cet appel à projet est de développer l'usage de véhicules propres sur tout le territoire de la Nouvelle-Calédonie en facilitant leur acquisition et de faciliter l'engagement des entreprises et du secteur public dans leur transition vers une mobilité décarbonée.

Type d'installations accompagnées :

- **IRVE ouverte au public** : Une installation dont les borne sont cumulativement accessibles, signalées, supervisées et référencées.
- **IRVE réservée à la clientèle ou aux usagers** : Une installation dont les bornes sont situées dans un site accueillant du public mais réservées à l'usage des clients ou usagers de la structure.
- **IRVE réservée à l'usage privé de l'entité** : Une installation dont les bornes sont réservées à un usage interne à l'entreprise ou la collectivité.

Dispositif prolongé jusqu'au
31 mars 2026



Modalités d'accompagnement :

Les niveaux d'accompagnements sont fixés en tenant de la nature de l'entité et du type d'IRVE. Ils sont définis de la façon suivante :

		Type d'IRVE		
		IRVE ouverte au public	IRVE réservée à la clientèle ou aux usagers	IRVE réservée à l'usage privé de l'entité
Entités	Nouvelle-Calédonie	100%	100%	100%
	Autres collectivités			80%
	Entreprises du « secteur touristique »		50%	50%
	Autres entreprises			

Plafond :

- 400 000 XPF par point de charge

Toutes les informations sont disponibles sur  www.agence-energie.nc

Appels à projet en-cours

AAP - Acquisition de véhicules électriques

Objectifs de l'appel à projet :

L'objectif de cet appel à projet est de développer l'usage de véhicules propres sur tout le territoire de la Nouvelle-Calédonie en facilitant leur acquisition et de faciliter l'engagement des entreprises et du secteur public dans leur transition vers une mobilité décarbonée.

S'entend par véhicule propre au sens du présent Appel à Projet, les **véhicules à motorisation 100% électrique**

Modalités d'accompagnement :

Pour les collectivités et les entreprises :

Le pourcentage d'aide sera au maximum de **20%** et dans le cas de la mise en place d'autopartage, le pourcentage d'aide sera porté à **25%**.

Dispositif prolongé jusqu'au
31 mars 2026



Plafonds :

Le montant de l'aide sera plafonné à :

- 150 000 XPF pour les cyclomoteurs
- 300 000 XPF pour les quadricycles à moteurs
- 600 000 XPF pour les véhicules légers
- 850 000 XPF pour les véhicules utilitaires

Dans le cas de la mise en place d'autopartage, le pourcentage d'aide sera plafonné à :

- 190 000 XPF pour les cyclomoteurs
- 380 000 XPF pour les quadricycles à moteurs
- 750 000 XPF pour les véhicules légers
- 1 000 000 XPF pour les véhicules utilitaires

Toutes les informations sont disponibles sur



www.agence-energie.nc

Appels à projet en-cours

AAP - Réalisation d'infrastructures favorisant la mobilité active

Objectifs de l'appel à projet :

L'objectif de cet appel à projet est :

- d'accompagner l'équipement des lieux de travail de dispositifs de sécurisation des véhicules de type vélos, trottinettes ...
- de favoriser et inciter les recharges de VAE, trottinettes ou scooters électriques sur le lieu de travail.

Modalités d'accompagnement :

Pour les collectivités :

Le pourcentage d'aide sera au maximum de **80%**

Pour les entreprises :

Le pourcentage d'aide sera au maximum de **50%**

Plafond d'aide :

2 MF CFP par porteur de projet

Dispositif prolongé jusqu'au
31 mars 2026



Axe 1 : Le stockage et la sécurisation des deux roues

Cet AAP permet d'accompagner l'installation de dispositifs de stockage et sécurisation de véhicules de type vélos, trottinettes et autres deux roues électriques.

Axe 2 : La recharge des véhicules légers électriques (VAE, Trottinettes, scooter)

Cet AAP permet de subventionner uniquement des points de charge pour les véhicules électriques de type Vélos à Assistance Electrique (VAE), trottinettes et scooters.

Idéalement les points de charge seront situés dans la zone de stockage des véhicules avec la possibilité de sécuriser le véhicule pendant la charge. Si les points de charge sont extérieurs à la zone de stockage des véhicules, il faudra assurer une sécurisation du véhicule pendant la charge.

Toutes les informations sont disponibles sur  www.agence-energie.nc

Appels à projet en-cours

AAP - Réalisation de travaux dans un objectif de maîtrise de l'énergie (MDE)

Objectifs de l'appel à projet :

L'objectif de cet appel à projet est de soutenir financièrement des travaux dont l'efficacité est démontrée pour réduire la consommation énergétique des bâtiments et améliorer le confort thermique des usagers.

Modalités d'accompagnement :

Pour les collectivités et les établissements publics :

Le pourcentage d'aide sera de **100%** maximum jusqu'à 2 MF CFP puis **80%**

Pour les entreprises :

Le pourcentage d'aide sera au maximum de **50%**

Plafond d'aide :

10 MF CFP par porteur de projet

Dispositif prolongé jusqu'au
31 mars 2026



Travaux éligibles :

- Isolation sous toiture
- Isolation d'une toiture par pose d'une sur toiture isolée
- Isolation de murs extérieurs
- Mise en place d'une peinture réfléchissante en toiture
- Mise en place de brasseurs d'air en remplacement ou complément de la climatisation
- Mise en place de protections solaires
- Aérateur en toiture
- Jalousies
- Éclairage LED
- Chauffe-eau solaire

Toutes les informations sont disponibles sur  www.agence-energie.nc



Présentations et contextualisation



Pauline MEURLAY
Responsable du pôle
Alimentation et Développement
Durable



Club Climat 2025

Quels enjeux et opportunités pour
l'agriculture ?

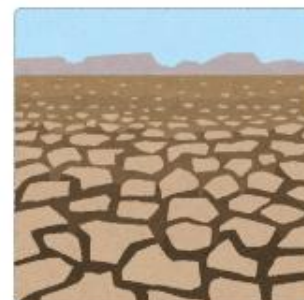





Suivez-nous !

Quelles orientations stratégiques ?



L'agriculture a subi et subit de tout temps le changement climatique.



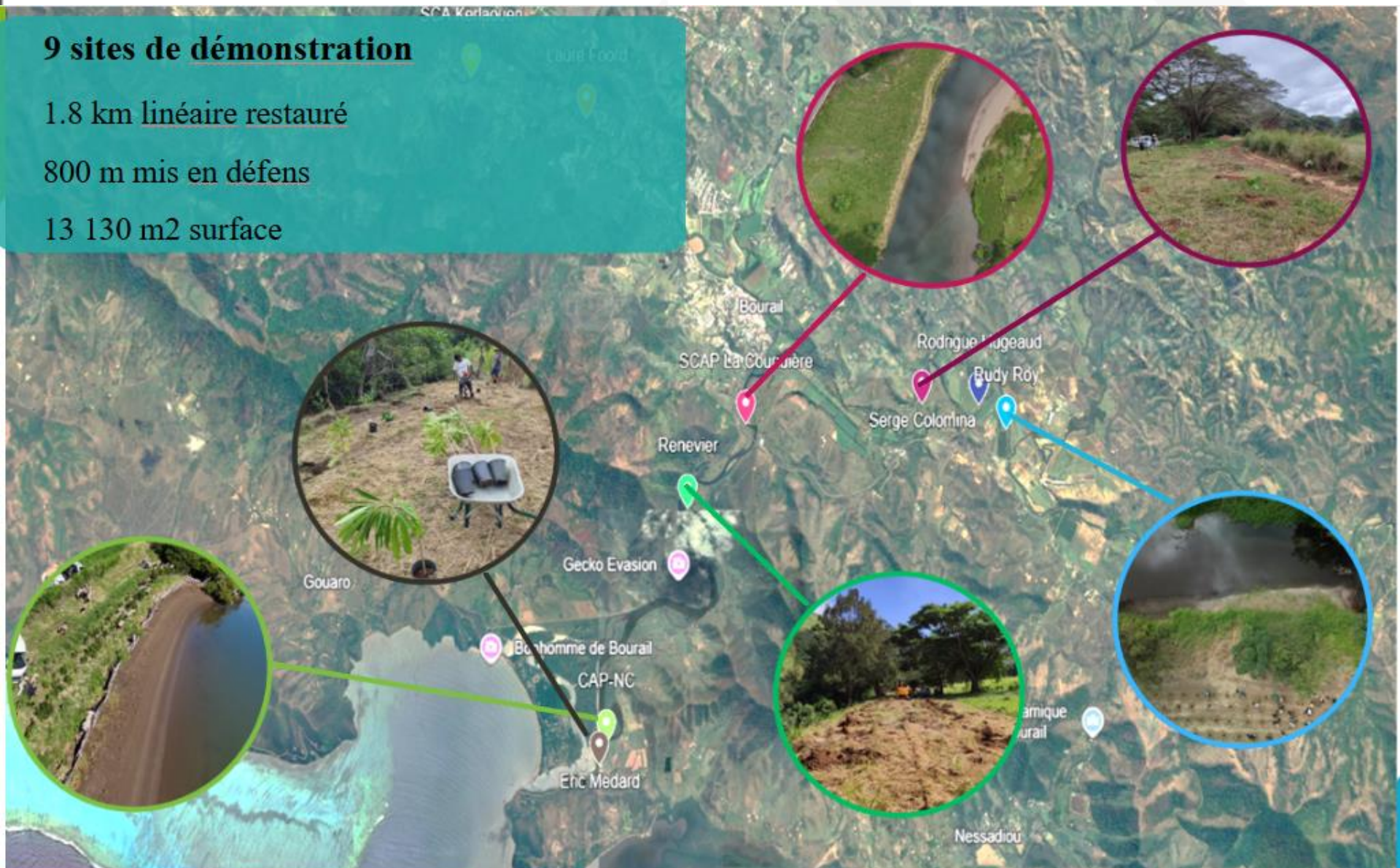
-  Des Solutions Fondées sur la Nature -> projet PERENNE
-  Des pratiques agricoles adaptées et à adapter
-  Des opportunités pour le secteur

9 sites de démonstration

1.8 km linéaire restauré

800 m mis en défens

13 130 m² surface

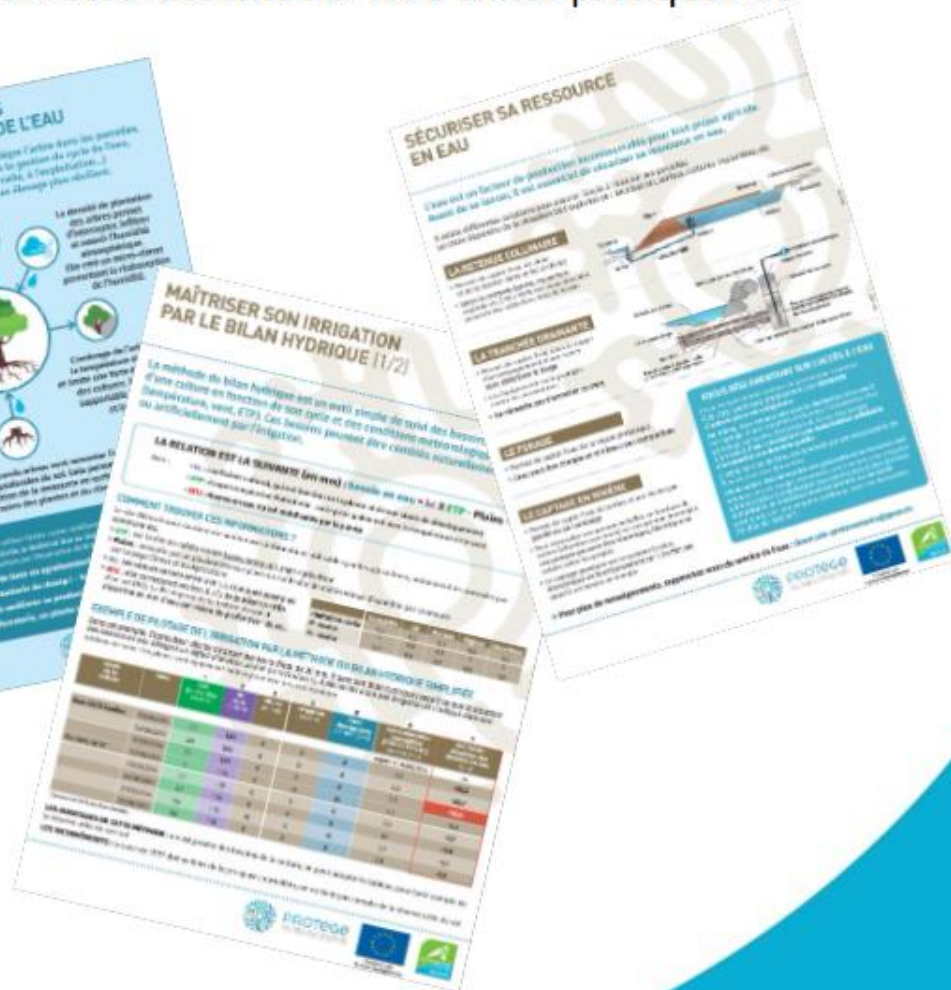


Quelles solutions ?



Techniques agricoles économes en eau

Engagement de la CAP-NC => accompagnement des ressortissants sur les bonnes pratiques de gestion de l'eau (avec le soutien du fonds PEP)



Quelles solutions ?



RESALIM : Réseau pour la résilience alimentaire de nos élevages

Problématiques d'alimentation des élevages régulièrement liées au changement climatique : sécheresse ou inondation, augmentation du coût des importations, espèces envahissantes des pâturages...

RESALIM = Un réseau qui agit pour améliorer :

- La rentabilité économique à l'échelle de l'exploitation
- L'alimentation produite sur l'exploitation (quantité et qualité),
- (à terme) L'alimentation animale à l'échelle des bassins de production /NC (mutualisation et coopération, nouvelles filières d'oléoprotéagineux ...)

9 éleveurs (bovins, ovins, avicoles, porcins) accompagnés techniquement (productions animales/végétales, machinisme...) et économiquement pour mener leurs projets « résilience alimentation » (amélioration pâturage, nouvelles cultures, stockage/ensilage...) et les piloter (analyses...).



Quelles solutions ?



PRomotion et **I**nnovation pour les **M**atières organiques et la qualité de l'**AIR**

1

Adaptation d'un modèle de mesure des pertes en azote par volatilisation (émissions de NH_3)

2

Mise en place de parcelles de démonstration sur 5 sites (grandes cultures et fourrages) : comparaison fertilisation organique / minérale

3

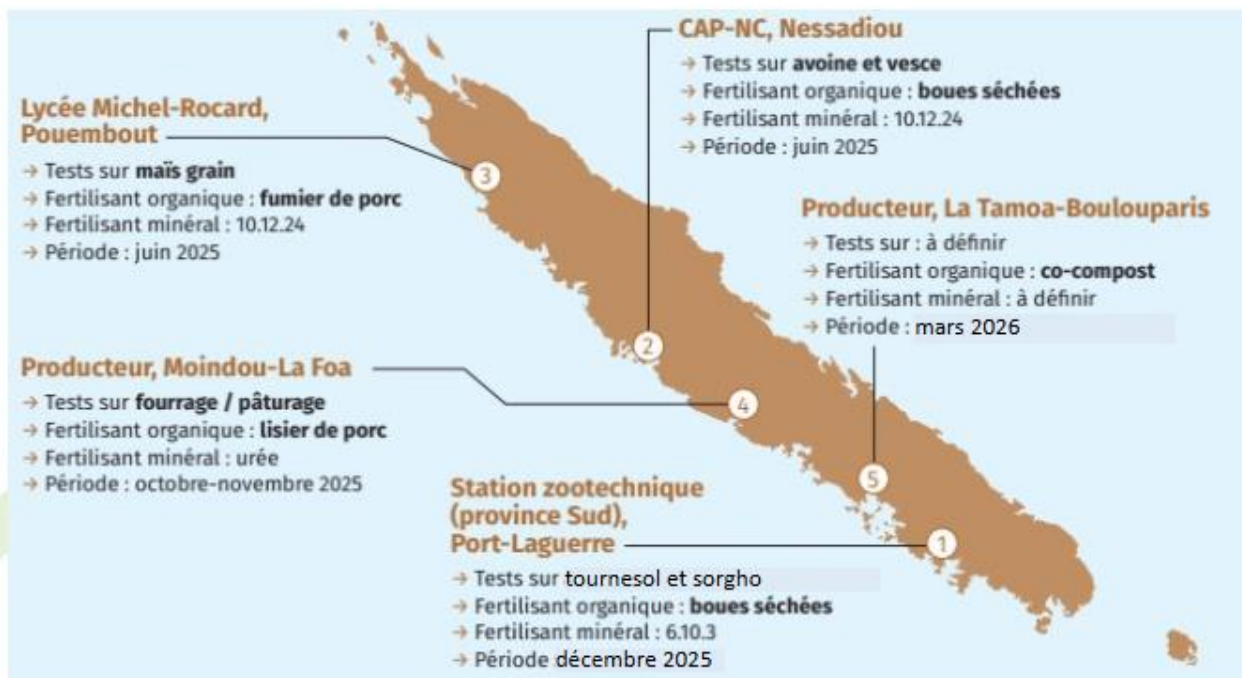
Animation de journées techniques, supports de communication variés

4

Modules de formation sur les enjeux de la qualité de l'air et l'adaptation au changement climatique

5

Groupe de travail sur la gestion des effluents d'élevage



Quelles opportunités ?



CLIMATERRA -> Plan global d'accompagnement des exploitations agricoles face au changement climatique (adaptation et atténuation)



Accompagnement personnalisé des exploitations :

- Diagnostic sur les points de vulnérabilité actuels et à venir de leur exploitation agricole,
- Plan stratégique personnalisé de l'exploitation avec la mise en avant des leviers d'action choisis et priorités par l'agriculteur sur 5 à 10 ans,
- Accompagnement d'un conseiller pour mettre en place ces leviers visant à faire gagner l'exploitation en résilience, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serres.



CHAMBRE D'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE
NOUVELLE-CALÉDONIE
cap-nc.nc



Suivez-nous!



Présentations et contextualisation



Marie CASSEZ
Chargé d'études économie
circulaire

8h45-9h45

Club Climat

Dispositif d'accompagnement aux entreprises

3 décembre 2025 – Province Nord

Marie CASSEZ – chargée d'études développement durable

1.



La CCI

La CCI



Établissement public de
la Nouvelle-Calédonie



Corps intermédiaire entre le privé et le public,
indépendant du pouvoir politique et **autonome**



Ses clients : les entreprises - les
collectivités - les particuliers

3 missions de service

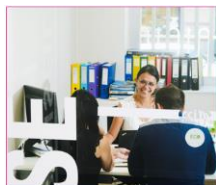
1

Représenter et défendre
les intérêts de ses
ressortissants



2

Accompagner la création
et le développement des
entreprises



3

Développer les
compétences afin de
répondre aux besoins
présents et futurs des
entreprises



4

Gérer les
infrastructures et
contribuer au
développement
économique



14 000 ressortissants

(entreprises inscrites au Registre du
commerce et des sociétés),

dont **92 % de TPE** :

- 27 % commerces
- 17 % industries
- 56 % services

Missions du service développement durable



Nos 3 piliers d'accompagnement



Le changement climatique



La RSE



L'économie circulaire

- Atelier d'adaptation au changement climatique
- Partenariat ACE sur l'atténuation: audit, bilan carbone ...

- Eval'RSE
- Animation du club RSE
- Formations :
 - ❖ Achat Responsable
 - ❖ Numérique responsable
 - ❖ Déchets et EC
 - ❖ Inclusion et handicap
- Label clef verte

- Eval'Economie circulaire
- Animation d'associations de zones d'activités
- Observatoire des déchets
- CircuitPro
- Charte Chantier Vert
- Imprim'Vert

- Animation d'ateliers et d'événements (matinales, rdv de l'éco etc.)
- Participation aux travaux des institutions ou clusters
- Boite à outils et fiches pratiques



Agir pour le développement durable | CCI Nouvelle-Calédonie

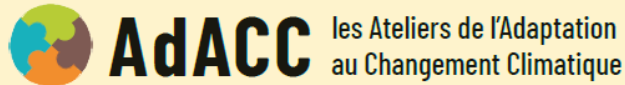
2.

Les ADACC

 **AdACC** les Ateliers de l'Adaptation
au Changement Climatique



Atelier d'Adaptation au Changement Climatique



Les AdACC donnent les clefs pour s'adapter aux impacts physiques (chaleur, pluies, sécheresses...) du changement climatique et diminuer ainsi le risque climatique. Ils proposent **une méthode** pour faire collectivement les meilleurs choix possibles et **une expérimentation sur un cas pratique**.

Les quatre objectifs de l'atelier

- Analyser la notion de risque et comprendre la complémentarité entre atténuation et adaptation.
- Découvrir **une méthode** qui évite la maladaptation (une réponse au risque qui augmente le risque) et recherche les cobénéfices sur l'atténuation, la biodiversité et la réduction des inégalités.
- Expérimenter la **dimension collective** de l'adaptation et la nécessité d'impliquer les parties prenantes internes et externes.
- Lancer la **dynamique** pour passer à l'action et s'engager dans une trajectoire transformationnelle.

Atelier d'Adaptation au Changement Climatique

Les 3 temps

Déclic' Adaptation

(facultatif)

Format conférence/discussion

1 h 30

Le réchauffement actuel
Les impacts observés & à venir
Les bénéfices attendus
de l'adaptation



Découverte de la méthode

Format atelier

1 h 30

Comprendre le risque
Éviter la maladaptation
Dessiner une trajectoire
transformationnelle



Expérimentation de la méthode

Format atelier

1 h 30

Travailler sur un enjeu spécifique
à l'entreprise
ou à la collectivité

Atelier d'Adaptation au Changement Climatique



3.


Exemples concrets


ADACC réalisés en
Province Nord à Koumac
et Poindimié avec le
secteur tourisme



 **Enjeu**

 **Aléa**

 **Exposition**

 **Vulnérabilité**

 **Impacts**

Diminution de la surface d'exploitation

Axe de l'étude de cas
Montée des eaux
Erosion

Bord de mer
Proximité d'un cours d'eau

Taille du terrain
Moyens financiers
Stratégie / volonté politique (lois)
Manque de barrières naturelles

Régression végétale
Perte de surface
Modification du fonds / de la profondeur de l'espace baignade
Détérioration, destruction des infrastructures
Economique
Psychologique

Inondation
Tsunami
Incendie
Difficulté d'accès à la ressource en eau douce

Zone inondable
Géographiquement accès difficile à l'eau douce

Réduction de l'exposition

Reconstruire
plus haut

Relocaliser

Surélever les
infrastructures

Exploration



Planter du corail

- Activité touristique supplémentaire
- Des financements existants sur les solutions fondées sur la nature (SFN)

Planter de la végétation adaptée

- Phase étude à prévoir
- Espèces à sélectionner (palétuvier) + nurserie naturelle

Agrandir sa surface (investissement nécessaire)

Limitier le piétinement

- Baliser
- Limiter l'accès

Rajouter du sable

Réduction de la vulnérabilité

Aménager le territoire

- Courantologie
- Mise en place de barrières naturelles
- Etudes de faisabilité et financements publics







Former / sensibiliser
(actions de prévention)

Lobbying / Actions
concrètes des politiques

Trouver des nouveaux moyens
financiers
Répondre à des appels à projet







Solliciter des institutions /
organisations aidantes
(asso, lycée, etc.)

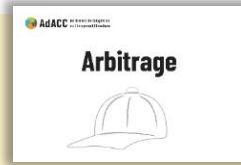
Rajouter du sable (étudier la solution verte)

Solution temporaire + impact transport	
Impact négatif sur le site d'origine + perturbation de l'écosystème	
Peu protéger mais à ne pas faire au détriment d'autres	
neutre	
neutre	
Techniquement faisable mais coûteux à long terme	



Aménager le territoire avec l'étude de la courantologie / barrières naturelles

	Si fait en étudiant la nature, adaptation efficace à long terme (effet additionnel possible avec la séquestration du carbone)
	Point d'attention aux espèces introduites, mais très positif pour les écosystèmes. Renforce la résilience.
	Approche douce qui peut profiter aux communautés locales (pêche, tourisme durable, protection des habitations ...)
	neutre
	neutre
	Techniquement faisable, mais nécessite des connaissances et études. Moins coûteux à long terme.



A chaque étape :
Former / sensibiliser
(actions de prévention)



Mesure transformationnelle

Ajustement du système

Ajustement à la marge

Agrandir sa surface
(investissement nécessaire)

Relocaliser

Reconstruire plus haut

Surélever les infrastructures

Planter du corail
→ Activité touristique supplémentaire
→ Des financements existants sur les solutions fondées sur la nature (SFN)

Trouver des nouveaux moyens financiers
Répondre à des appels à projet

Planter de la végétation adaptée
→ Phase étude à prévoir
→ Espèces à sélectionner (palétuvier) + nurserie naturelle

Lobbying / Actions concrètes des politiques

Solliciter des institutions / organisations aidantes
(asso, lycée, etc.)

Limiter le piétinement
→ Baliser
→ Limiter l'accès



Enjeu

**Accès à
l'eau
potable**

Aléa

Axe de l'étude de cas

Sécheresse

Inondation

Salinisation (montée
du niveau de la mer)

Maladie

Cyclone

Espèces invasives

Erosion du bassin
versant

Exposition

Sources limitées et
isolées

Relief (géographie)

Captage en bas du
bassin

Bord de mer

Vulnérabilité

Décision des
collectivités

Manque de moyens
financiers / coût

Absence de traitement
de l'eau

Manque de barrières
naturelles / artificielles

Eau collectée pas
directement potable

Goût désalinisation

Superposition des
compétences

Impacts

Développement de
bactéries

Les captages se
bouchent

Restriction de
l'utilisation de l'eau

Fermeture des
structures

Dégradation


Diffusion de maladies

Perte d'attractivité

Perte du CA

Réduction de l'exposition

Exploration



Réduction de la vulnérabilité

Réduire la consommation d'eau (sobriété et efficacité)

Limiter l'utilisation de l'eau

Utiliser des équipements qui consomment peu

Sensibiliser à l'utilisation raisonnée de l'eau / consommation
→ Tout le monde : clients, salariés ...
→ Des chiffres sur le site de la CDE

Faire des projets éducatifs
→ Sensibilisation
→ Reboisement
→ Aides : PROTEGE, SMRT etc.

Mettre en place des coupures anticipées

Optimiser l'existant

Equipements adaptés (surpresseurs, motopompes etc.)

Récupérer les eaux grises

Traiter l'eau récoltée
→ Filtre
→ Pastilles
→ Solutions innovantes (solaire)

Renforcer les écosystèmes (SFN)

Sensibiliser, limiter le risque feu

Reboiser les zones brûlées

Mettre en place des barrières de protection

Diversifier et sécuriser les sources d'eau (résilience)

Captage autonome / Forage

Installer des cuves d'eau / citernes (mais attention maladie et pollution)

Créer des usines de dessalement (ex : Poum, Ouvéa) ou équiper individuellement

Créer un barrage – stockage à grande échelle

Installer une fontaine d'eau atmosphérique
→ Capte l'humidité dans l'air et la transforme en eau potable
→ Pastilles minéralisées
→ Coûts : électricité + env. 200k cfp

Mobiliser la gouvernance et les financements

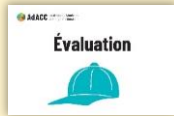
Trouver des nouveaux moyens financiers - Répondre à des appels à projet

Lobbying / Portage politique

Former / Aide technique
→ Installation
→ Contrôle de la qualité de l'eau

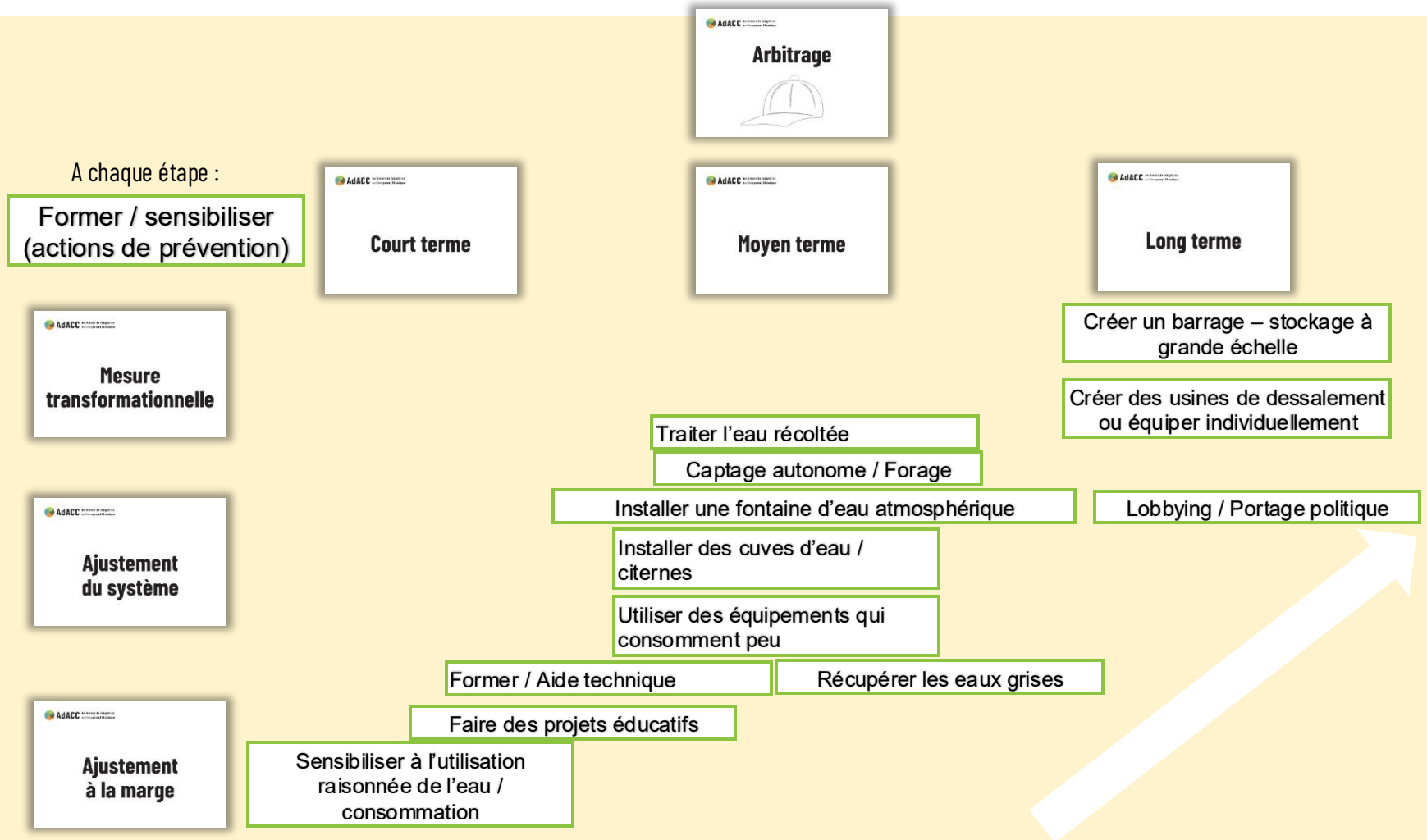
Réaliser des études pour les installations – hydrologie (prise en compte de la pression)

Cuve d'eau



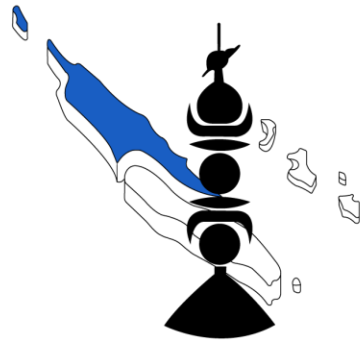
Désalinisation – usine de dessalement

neutre				Solution énergivore
L'eau ne va pas alimenter les nappes phréatiques				Ne pas rejeter dans la nature
neutre				Doit être accessible à l'ensemble
A couvrir car risque de maladie + développement moustique - à contrôler				A contrôler la qualité
neutre				neutre
Techniquement et financièrement faisable Acceptable				Techniquement faisable, mais nécessite des connaissances et études. Moins coûteux à long terme. Pas toujours accepté au niveau du goût





Questions



PROVINCE NORD



PLAN
CLIMAT
province Nord
Il est temps d'agir



Orientation vers les ateliers

- **Atelier 1** : Accès à l'information sur les aides à l'adaptation et à l'atténuation
- **Atelier 2** : Proposition de nouvelles aides adaptées aux enjeux climatiques
- **Atelier 3** : Accompagnement à la montée en compétences
- **Atelier 4** : Solutions fondées sur la Nature

Durée : **1h20**.

Si vous venez d'une même organisation, veuillez-vous répartir dans les ateliers pour avoir des groupes diversifiés.



Restitution & échanges

Pour chaque groupe :

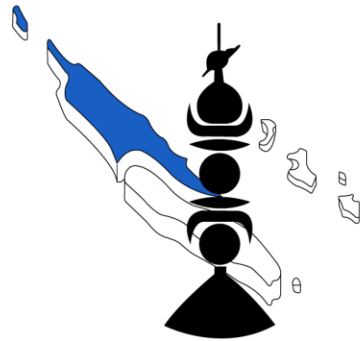
- 5 minutes de présentation des production
- 3 minutes de questions

Rappel :

- **Atelier 1** : Accès à l'information sur les aides à l'adaptation et à l'atténuation
- **Atelier 2** : Proposition de nouvelles aides adaptées aux enjeux climatiques
- **Atelier 3** : Accompagnement à la montée en compétences
- **Atelier 4** : Solutions fondées sur la Nature



Déjeuner - Bon appétit !



PROVINCE NORD



PLAN
CLIMAT
province Nord
Il est temps d'agir

12h - 13h30



Synthèse des contributions

- **Idées clés des 4 ateliers**
- **Convergences et priorités communes**
- **Premières pistes**

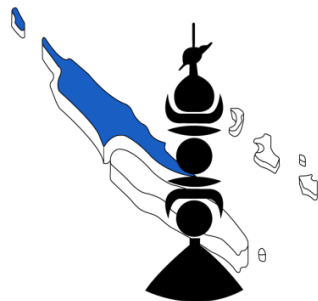
- **Un livre blanc sera produit et publié**



Remerciements et clôture

Contacts :

- 47 72 39
- dde-agenda21@province-nord.nc



PROVINCE NORD



PLAN
CLIMAT
province Nord
Il est temps d'agir

14h30 - 15h30



PLAN
CLIMAT
province Nord

Cidôri

Eei kè wakè chaa rè nî

Merci de votre participation